



Alain CHATILLON – sénateur de Haute-Garonne

Canal du Midi

M. Alain Chatillon. – *(Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains)* Il y a dix ans, j'avais été chargé d'un rapport sur le devenir du canal du Midi. Il proposait de revoir l'organisation et la stratégie afin de préparer la réhabilitation et d'assurer l'avenir de ce grand site patrimonial, paysager et touristique.

L'arrivée du chanvre coloré dès 2010 a contraint à des abattages importants de platanes et la gestion de l'ouvrage nous inquiète : les crédits dédiés au fonctionnement, à l'entretien des abords et à l'environnement ont fondu et les responsables changent fréquemment, même si nous avons la chance d'avoir un préfet de région efficace.

On remarque des différences de traitements entre communes urbaines et rurales. De nouvelles contraintes s'opposent aux plans locaux d'urbanisme, aux schémas de cohérence territoriale...

Il faut un effort financier et organisationnel pour assurer l'avenir du canal du Midi. *(Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains ; M. Alain Richard applaudit également.)*

M. Jean Castex, Premier ministre. – Je connais bien ce magnifique ouvrage, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, et vos travaux sur ce sujet important pour la région Occitanie et pour l'attractivité de la France.

L'État est aux côtés des collectivités territoriales pour la sauvegarde, la restauration et le rayonnement de cet ouvrage historique, construit par Riquet au XVII^e siècle.

Irrigation, tourisme, pistes cyclables - ces sujets sont au cœur de nos priorités. Nous investissons également dans le numérique le long du canal latéral. La dotation de Voies Navigables de France (VNF) a augmenté d'un tiers depuis 2019 ; elle bénéficie en

outre de 75 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.

J'ai signé un accord de relance ambitieux avec la présidente de la région Occitanie, qui prévoit un investissement supplémentaire de 25 millions d'euros pour la restauration des plantations, des berges et la fibre optique. C'est une illustration du partenariat territorial auquel ce Gouvernement est très attaché.

Oui, le canal du Midi a un avenir. Il contribuera au développement économique, écologique et touristique de l'Occitanie ! *(Applaudissements sur les travées du RDPI)*

M. Alain Chatillon. – Je vous remercie. Sur les 60 kilomètres qui séparent la Montagne noire du terme du canal, il n'y a plus que cinq salariés au lieu de vingt-cinq. On a transformé les cols bleus en cols blancs.

M. le président. – Veuillez conclure.

M. Alain Chatillon. – Dans les communes urbaines, on construit près du canal, alors qu'en zone rurale, on ne peut plus même stocker des produits agricoles dans une bande de 600 ou 800 mètres. Il faut un rééquilibrage ! *(Applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains)*



www.fluviaconseil.fr

Merci à l'Assistante Parlementaire du
Sénateur Alain Chatillon et au réseau
"Toulouseaufieldelo"